

Document d'action de fonds fiduciaire de l'UE à utiliser pour les décisions du comité de gestion¹

1. IDENTIFICATION

Pays	Tchad		
Intitulé/Numéro	Référence: T05-EUTF-SAH-TD-03 Projet de soutien à l'insertion socio-professionnelle des jeunes tchadiens en situation de vulnérabilité		
Coût total	Coût total estimé: 10.3 million euros Montant total provenant du Fonds fiduciaire: 10.3 millions euros		
Méthode d'assistance/Modalités de mise en œuvre	Convention de délégation à l'AFD		
Code CAD	11430	Secteur	Formation professionnelle
Domaine d'intervention fonds fiduciaire	Objectif n° 1: Meilleures opportunités économiques et d'emploi		
Domaine d'intervention Plan d'Action de la Valette	Domaine : 1.1 : Investir dans le développement et l'éradication de la pauvreté		

2. JUSTIFICATION ET CONTEXTE

2.1. Résumé de l'action et de ses objectifs

La problématique du sous-emploi se pose avec une acuité particulière pour la jeunesse tchadienne. Au Tchad, les jeunes de moins de 25 ans constituent la majorité (70%) d'une population en forte progression, augmentant significativement le nombre de Tchadiens à éduquer, former et insérer dans le tissu économique local. Le nombre de jeunes accédant au marché du travail devrait augmenter de façon sensible dans les prochaines années et passer de 140 000 en 2012, à 280 000 en 2030. Or, **la formation professionnelle et le recours à l'apprentissage sont faiblement répandus au Tchad**, constituant un frein à l'insertion sociale et économique des jeunes en situation de vulnérabilité, facteur de déstabilisation majeur de la société tchadienne exposée à un taux de chômage élevé.

Le projet s'inscrit ainsi dans les domaines d'intervention du fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées, qui vise, entre autres, à **créer des opportunités économiques et des emplois pour prévenir la migration irrégulière, en particulier pour la jeunesse**. En contribuant à améliorer les compétences professionnelles des jeunes tchadiens en situation de vulnérabilité, la finalité du projet est d'accroître leur

¹ Liste d'acronymes à la fin

insertion économique, en privilégiant le lien formation-insertion-emploi et en se focalisant sur les filières porteuses.

La finalité de ce projet est donc d'améliorer **l'insertion socio-économique des jeunes tchadiens en situation de vulnérabilité** (faiblement ou non scolarisés) et plus largement **d'améliorer leurs compétences** par la structuration du dispositif d'insertion et de formation formel, déployés sur le territoire.

Il reposera sur trois composantes complémentaires :

1. *Composante 1* (4 millions d'euros) : insertion socioéconomique des jeunes vulnérables dans 5 villes du pays par la mise en place de services d'appui à la formation qualifiante et à l'insertion professionnelle. Cette composante devra permettre de renforcer (Ndjamena et Bongor) et de déployer (Sarh, Abéché, Moundou) des Bureaux Formation Emploi (BFE) et d'assurer l'accompagnement des jeunes vulnérables tout au long de leur parcours d'insertion vers l'emploi. Les jeunes bénéficiaires auront ainsi accès à des formations qualifiantes adaptées à leur situation socio-économique (formations courtes) et à un accompagnement social permettant d'optimiser leur insertion professionnelle (auto emploi ou recrutement). Cette composante se basera sur le dispositif de l'ONG Essor développé avec les autorités tchadiennes depuis 2009, et son déploiement sur le territoire.

2. *Composante 2* (5 millions d'euros) : développement de la formation par apprentissage formelle (FAP dual) en lien avec les besoins des entreprises sur le territoire national. Cette composante permettra de déployer la FAP (Moundou, Sarh, Abéché et Bol via l'implantation d'une antenne du FONAP), d'améliorer et de valoriser les compétences des jeunes tchadiens sur le marché du travail et en optimisant leurs opportunités d'insertion professionnelle. Cette deuxième composante a vocation à structurer l'environnement institutionnel de la formation professionnelle par l'expansion de l'apprentissage.

La *troisième composante* (626.169 d'euros) sera dédiée aux appuis transversaux (suivi du projet, capitalisation, communication).

Au total, les zones ciblées par le projet sont celle de N'Djamena, Bongor, Moundou, Sarh, Abéché et Bol.

Le contenu et le mode opératoire du projet se veulent simples, de manière à favoriser une exécution rapide et efficace, tenant compte du contexte sécuritaire du Tchad. En conséquence de ces contraintes opérationnelles, il a été retenu de :

1. **mettre en œuvre la composante 1 via l'ONG Essor** (cf. parties prenantes 3.4). Le choix d'ESSOR est motivé par plusieurs facteurs, dont sa présence à long terme au Tchad, la pertinence de son positionnement et de son expérience au regard des besoins locaux et objectifs du projet, sans équivalent, et sa logique d'intervention. L'ONG agit sur différents leviers complémentaires pour lutter contre l'exclusion via l'insertion sociale et la formation professionnelle².

Elle **travaille étroitement avec une diversité d'acteurs clés** : les organisations communautaires de base (maisons des jeunes, maisons de quartiers), les communes (N'Djamena et Bongor), des centres de formation, et le niveau institutionnel central (le FONAP (fonds de financement de la formation professionnelle), l'ONAPE (agence pour l'emploi), le FONAJ (fonds jeunesse), Ministères et particulièrement le Ministère du Plan). Son intervention s'est formalisée au travers de plusieurs projets ayant bénéficié de financements européens et de l'AFD notamment. Sa **méthodologie d'intervention** a été initialement développée dans 4 quartiers prioritaires de la capitale et se construit autour de **deux approches** déclinées ci-après, toutes deux menées en partenariat étroit avec le FONAP, le FONAJ et l'ONAPE :

² Référence étude C. Arnaud sur les « jeunesses sahéliennes : dynamiques d'exclusion et pistes d'insertion »

- (i) **Le parcours citoyen** (2009-2015) est basé sur une méthodologie centrée sur des activités de socialisation, des jeunes de 14 à 18 ans, qui passe par l'identification des plus vulnérables et leur accompagnement socioéducatif.
- (ii) **Les Bureaux Formation Emploi (BFE) (initiés en 2012)**. Ce dispositif a pour objectifs de promouvoir le développement local et l'amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers pauvres par le renforcement des acteurs du développement et la mise en œuvre de **services d'appui à la formation et à l'insertion** au travers de formations et d'un accompagnement social de proximité. Initié à N'Djamena (**5 bureaux fonctionnels**) il est aujourd'hui développé dans une ville secondaire (Bongor) avec la mise en place de **2 bureaux**. Ce dispositif cible plus particulièrement les jeunes de 18-35 ans et prévoit un accompagnement en amont et en aval de la formation tout au long du parcours professionnel.

En effet, Essor mène actuellement deux projets d'appui à l'insertion professionnelle :

- *Projet de renforcement des acteurs publics et privés et développement des services d'information, d'orientation et d'insertion socio-économique à Bongor* sur (financement AFD, 300 k€ et UE, 300 K€ sur 2015-2018). Ce projet doit permettre de :
 - Renforcer 2 ONG locales et 6 OSC, partenaires d'Essor pour la mise en place des dispositifs d'accompagnement
 - Permettre aux acteurs publics et privés de développer des services d'orientations et d'information de la population sur les processus de gouvernance et les politiques publiques, et de développer des activités concrètes de socialisation et d'insertion économique des jeunes. Dans ce contexte, le projet a permis la création de 2 BFE qui doivent accompagner, entre autre, 200 jeunes du projet vers la formation et l'insertion économique. => Dans le cadre du projet à financer par le Fonds Fiduciaire, ces BFE seront utilisés pour appuyer le suivi et l'accompagnement de 400 nouveaux bénéficiaires avec l'ouverture des services à la formation agricole périurbaine.
- *Projet de Promotion de l'Emploi et de la socialisation des jeunes marginalisés de 5 quartiers de Ndjamen*a sur financement UE (807 k€. sur 2016-2018). Ce projet doit permettre à de jeunes adolescents (14-17 ans) de suivre le parcours citoyens susmentionné. Il s'appliquera également à mettre en formation puis en emploi 500 bénéficiaires pré identifiés et à développer le service civique tchadiens. => Le projet à financer par le Fonds Fiduciaire se concentrera quant à lui sur le développement de l'appui à la formation-insertion au travers de l'augmentation du nombre de bénéficiaires. Il s'appuiera sur l'ouverture d'un nouveau BFE (guichet unique) et sur le renforcement des services existants (5BFE déjà ouverts) permettant ainsi d'accompagner 500 nouveaux bénéficiaires dans 6 quartiers défavorisés de Ndjamen

Les activités financées par le Fonds Fiduciaire devront donc renforcer l'action menée par Essor sur ces deux villes au travers de nouvelles activités permettant principalement d'augmenter le nombre de bénéficiaires accompagnés par les BFE. Il s'agira donc de développer l'accès des jeunes au dispositif de formation-insertion avec une temporalité courte (exécution dès la première année des premières formations) au travers des structures déjà en place (BFE, OSC, institutions). Afin de réaliser ces activités, Essor devra néanmoins s'assurer du recrutement de ressources humaines et matérielles nécessaires et dévouées au suivi spécifique de ces effectifs supplémentaires.

D'un point de vue opérationnel et financier, les audits annuels du projet permettront de s'assurer de l'unicité du financement des dépenses favorisant ainsi la transparence de l'action. Le reporting de l'action se concentrera également sur les nouveaux effectifs cibles et sur les moyens supplémentaires nécessaires à leur réalisation et clairement identifiés dans le budget final de la composante 1. Il pourra néanmoins présenter en annexe les résultats consolidés sur les deux zones Ndjamena et Bongor en terme de formation-insertion. Une attention particulière sera portée à la comptabilité analytique du projet.

2. faire intervenir la composante 2 en complémentarité directe du concours actuellement financé par l'AFD dans le secteur de la formation professionnelle au Tchad (projet AFPACET), en s'inscrivant dans **un mode opératoire existant et éprouvé** faisant intervenir la maîtrise d'ouvrage du **FONAP** (Fonds national d'appui à la formation professionnelle) (cf. parties prenantes 3.4).

Ciblage

Pour la composante 1 le ciblage de **jeunes tchadiens en situation d'extrême vulnérabilité** (jeunes orphelins, jeunes des rues, jeunes filles mères) sera privilégié. C'est le cœur de cible des activités d'Essor et qui nécessitera un accompagnement rapproché impliquant au maximum les familles quand cela sera possible. Les initiatives soutenues ont vocation à être menées en zone urbaine, au cœur des quartiers les plus défavorisés et sur les zones périurbaines propices au développement d'une agriculture créatrice d'emplois pérennes.

De manière générale, afin de déconcentrer les dispositifs d'appui à l'insertion et la formation, le projet s'attachera à déployer ses actions dans plusieurs régions du pays (Est, Sud, région du Lac - ville de Bol). Le projet visera ainsi des zones urbaines et périurbaines (Ndjamena, Bongor, Moundou, Abéché, Sarh et Bol), toutes en forte expansion démographique et traversées par des transformations sociales profondes. En visant de tels espaces géographiques, le projet rencontrera des populations à la frontière de l'intégration urbaine et de la marginalisation économique et sociale.

Sous réserve de l'accord du FFU, le délai d'exécution envisagé est de 4 ans.

Le projet aura un impact significatif sur **l'emploi des jeunes**, notamment en situation de vulnérabilité, en soutenant des dispositifs de formation et d'insertion socio-professionnelles qui leur sont dédiés, dont l'apprentissage. Le projet contribuera à **l'atténuation des tensions sociales**, en renforçant l'autonomisation et l'employabilité des plus pauvres, notamment les jeunes et les femmes, particulièrement représentés dans les secteurs de l'élevage et de l'artisanat ciblés par le projet, identifiés comme porteurs en termes de croissance et d'emploi.

Les résultats du projet pourront être mesurés a) en nombre de jeunes ayant bénéficié de formations courtes adaptées, b) en nombre de jeunes ayant bénéficié de formations par apprentissage permettant la valorisation de leur parcours et de leurs compétences professionnelles ; c) en nombre de jeunes ayant bénéficié des services d'accompagnement vers l'emploi et la création de très petites entreprises/auto emploi ; d) en nombre de jeunes insérés dans les 6 mois suivant leur formation.

Le projet s'attachera à **assurer la pérennité des actions soutenues** à travers l'effort de capitalisation programmé, le dialogue avec les structures pérennes existantes (publiques et privées) et la structuration de partenariats multi-acteurs opérationnels.

2.2. Contexte

2.2.1. Contexte national

Selon les estimations, le taux de sous-emploi global atteint 42% sur le territoire national³, traduisant le manque de compétences adaptées aux réalités du tissu local. Compte tenu de la

³ ECOSIT III

jeunesse de la population, **le sous-emploi et le chômage touchent en premier lieu les jeunes et plus particulièrement les primo-demandeurs d'emploi**. En outre, le diagnostic de la situation actuelle au Tchad révèle que:

- **les jeunes qui sortent du système éducatif et de formation ne sont pas suffisamment préparés pour affronter le marché du travail**. Trois quarts des jeunes tchadiens entrent précocement sur le marché du travail, sans avoir achevé le primaire ou avec un âge inférieur à 15 ans⁴.
- **la formation professionnelle (FP) est à la fois très faiblement développée au Tchad et en profonde inadéquation avec l'économie**. Le pays ne dispose pas d'établissements de formation en nombre et en qualité suffisants (356 structures de formation dont 35,7% à N'Djamena). Plus de la moitié de ces structures (59%) ont un taux de placement inférieur à 20%. La part des élèves de l'enseignement technique et professionnel secondaire au sein de l'enseignement secondaire global est seulement de 2%, soit une proportion très faible par rapport à ce qu'on observe dans les pays comparables. Pour répondre au flux annuel de jeunes de plus de 15 ans sortant du système éducatif sans qualification, le dernier RESEN estime un besoin de quadruplement de la capacité actuelle de centres de formation technique et professionnelle.
- la FP est très coûteuse pour les familles au Tchad, ce qui **exclurait de facto la grande masse d'enfants de familles défavorisées** qui voudrait suivre une formation en enseignement technique ou une FP.
- **l'apprentissage**, reconnu comme une modalité de formation adaptée au marché du travail, offrant une opportunité d'insertion professionnelle réelle qui a fait ses preuves dans de nombreux pays africains notamment du fait de la soutenabilité de son financement, **est très faiblement introduit au Tchad et ne constitue pas une modalité diffusée d'acquisition de compétences**.

Parmi les mesures nécessaires à l'amélioration du marché de l'emploi, le dernier RESEN cite notamment: i) la réintégration de la centaine de milliers de jeunes qui sortent annuellement du système éducatif ayant moins de 15 ans (via des formations non-formelles par exemple) et ii) le développement de formations courtes où l'on pourrait orienter les individus désirant abandonner le système éducatif, ceci dans la perspective d'accroître les chances d'accès à l'emploi pour ces jeunes. **Cette dernière option constitue la cible directe du projet**.

2.2.2. Contexte sectoriel: Politiques et enjeux

L'emploi et la FP font partie des priorités du gouvernement tchadien. Il s'agit d'accroître les capacités d'accueil des structures de FP, d'en rationaliser l'offre en la mettant en adéquation avec le marché de l'emploi, et de professionnaliser les filières d'enseignement supérieur. L'adoption (avril 2014) **d'une Politique nationale d'emploi et de formation professionnelle (PNEFP)** traduit cet engagement. En outre, le **Programme National de Développement (PND, 2013-2015)** fait figurer en bonne place le développement du secteur privé, la création d'emplois, la mobilisation et la valorisation du capital humain. Parmi les objectifs visés figurent le développement d'opportunités d'emplois au profit des jeunes et des femmes, l'amélioration de l'employabilité de la main-d'œuvre et la réforme de la formation professionnelle et technique afin d'augmenter les compétences et la productivité de l'économie nationale. **Les enjeux du renforcement de l'offre de FP et du développement d'activités génératrices de revenus et d'emplois sont en effet majeurs** dans un pays où les jeunes représentent une forte proportion de la population, où le chômage des jeunes (y compris des diplômés) accentue **les mécontentements et les tensions sociales**, et où l'étroitesse du secteur moderne productif et marchand de l'économie ne permet pas d'offrir

⁴ RESEN (rapport d'Etat sur le système éducatif national) 2014

des emplois en nombre suffisant. Dans un contexte de quasi-absence de protection sociale, l'appui à des dispositifs permettant l'émergence d'une jeunesse ayant accès à l'emploi et autonome financièrement sont le **meilleur rempart pour lutter contre la pauvreté, l'exclusion sociale et protéger les plus vulnérables face à la multiplication des risques** de toute nature. A l'inverse, le chômage et l'exclusion des jeunes, l'absence d'opportunité d'insertion sociale et économique, constituent un facteur de déstabilisation majeur d'une société déjà fragilisée par la montée en puissance de la présence du groupe Boko Haram.

2.3. Enseignements tirés

L'expérience de l'AFD au Tchad dans le secteur de la FP (Projet d'appui à la Formation Professionnelle pour l'Amélioration de la Compétitivité des Entreprises Tchadiennes – AFPACET) a permis de mettre en lumière :

- les importants besoins d'appui des centres de FP au Tchad, tant en termes matériels (équipements, matériels pédagogiques), que d'amélioration de la qualité des formations dispensées, et de la gouvernance des centres. Compte tenu des contraintes budgétaires du projet AFPACET, celui-ci ne prévoit d'appuyer qu'un faible nombre de centres de FP (6) pilotes, principalement localisées à Ndjamena.
- la dynamique importante engagée par le FONAP, soutenue par le projet AFPACET, avec le lancement en 2017 d'un programme pilote d'apprentissage de type dual marquant le démarrage d'une démarche de structuration du dispositif d'apprentissage au Tchad.
- la nécessité d'avoir une approche différenciée en fonction du degré de vulnérabilité des publics et de solliciter un opérateur expérimenté en ingénierie sociale pour les publics les plus fragiles.

Par ailleurs, l'AFD a récemment conduit une étude sur les « jeunesses sahéniennes : dynamiques d'exclusion et pistes d'insertion » qui a donné à voir le caractère multidimensionnel de ces problématiques et la nécessaire réponse intégrée à y apporter (agir non seulement sur la formation et l'insertion professionnelle mais également sur l'insertion sociale).

2.4. Actions complémentaires

L'AFD intervient dans le secteur de la FP au Tchad depuis 2014 à travers le Projet AFPACET d'un montant total de 7 M€, dont 5 M€ apportés par l'AFD en subvention et 2 M€ apportés par le FONAP. Ce projet (en cours d'exécution), qui arrivera à terme fin 2019, vise à renforcer le dispositif de FP continue et par apprentissage, de manière à offrir des formations professionnelles plus efficaces et diversifiées répondant aux besoins de qualifications des entreprises en ciblant prioritairement les secteurs du BTP, de l'élevage et de l'artisanat. Il prévoit i) le renforcement des compétences des organisations professionnelles dans le domaine de la formation ii) la mise à niveau des centres de formation et iii) le renforcement institutionnel du FONAP, maîtrise d'ouvrage du projet. Ce projet intègre ainsi un objectif de renforcement du dialogue avec le secteur privé autour de la problématique de la formation professionnelle (création d'unités d'appui à la formation professionnelle au sein des organisations professionnelles partenaires du projet, renforcement de l'apprentissage par alternance, implication du secteur privé dans la gouvernance des centres).

En outre l'AFD intervient au Tchad en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes à travers le Projet d'Appui à la Petite Entreprise (PAPE), d'un montant de 1,5 M€, qui vise la création d'un dispositif d'accompagnement (conseils formation, coaching, appui à l'accès au financement) des promoteurs de petites et très petites entreprises (Maison de la Petite Entreprise à N'Djamena).

Enfin, la Division du Partenariat ONG (DPO) de l'AFD appuie depuis 2009 les projets portés par l'ONG Essor sur l'accompagnement et l'insertion professionnelle des jeunes vulnérables

au travers des dispositifs « Parcours citoyens » et « Formation Insertion Professionnelle ». Un financement pour le renforcement des acteurs publics et privés de développement des services d'information, d'orientation et d'insertion socioéconomique » est actuellement cofinancé pour la ville de Bongor (647 K€).

2.5. Coordination des donateurs

Dans un secteur orphelin de l'aide extérieure, l'AFD constitue le principal bailleur de fonds de la FP au Tchad. Cette intervention devra toutefois être instruite et menée en étroite coordination avec :

- les récentes initiatives du G5 Sahel (dans le cadre de la préparation de son programme d'investissement prioritaire, le G5 Sahel prévoit la soumission d'un programme Education intégrant un volet « Jeunesse et Employabilité ») ;
- l'Unicef, qui souhaite mobiliser un financement de 8 MUSD en appui à l'éducation et la formation professionnelle dans la région du Lac ;
- la coopération suisse, qui envisage d'instruire courant 2016 un projet visant l'insertion des jeunes en situation de vulnérabilité, à travers essentiellement la création de dispositifs de formation agricoles dans les régions du Batha et du Moyen Chari ;
- et la direction de la coopération de sécurité et de défense du Ministère des affaires étrangères français, qui instruit actuellement un projet de service civique d'aide au développement (SCAD) au Tchad – qui aura pour but de soutenir la formation de jeunes sans qualification mais selon une approche pédagogique civilo-militaire, associant la formation technique dans des centres civils et la formation citoyenne délivrée en environnement militaire.

Le programme indicatif national de l'Union européenne pour le Tchad (2014-2020) ne ciblant pas le secteur de l'emploi, il n'existe pas de risque de duplication entre ce projet et les interventions de l'UE au Tchad. En revanche des synergies pourront être recherchées entre les activités du projet et les interventions de l'axe 1 du PIN (sécurité alimentaire, nutrition, développement rural), notamment en matière de soutien à des dispositifs de formation agricoles permettant de contribuer à l'amélioration de la production agricole et à la réduction de l'insécurité alimentaire dans le pays.

Le projet s'intègre par ailleurs pleinement dans la Stratégie pour la sécurité et le développement au Sahel du Service européen pour l'action extérieure, qui comprend une ligne d'action stratégique dédiée à la prévention et à la lutte contre l'extrémisme violent (pauvreté, exclusion sociale et besoins économiques non satisfaits), impliquant le développement d'opportunités d'insertion et d'emploi, en faveur de la jeunesse notamment.

3. DESCRIPTION DETAILLEE

3.1. Objectifs

L'objectif global de l'action est de contribuer à la stabilité régionale, en s'attaquant aux causes profondes **d'instabilité**, via la contribution à l'amélioration des opportunités économiques, de l'égalité des chances, de la sécurité et du développement.

Les objectifs spécifiques sont de : (i) favoriser l'insertion socioéconomique des jeunes les plus vulnérables et de contenir les dynamiques d'exclusion par la mise en place de services d'appui à la formation et à l'insertion professionnelle adaptés à leur profil (faible capacité de résilience, besoin de formation courte adaptée et d'un encadrement socio pédagogique étroit); (ii) renforcer les compétences des jeunes tchadiens par le développement de la formation par apprentissage de type dual en lien avec les besoins des entreprises sur le territoire national.

Il s'agira donc d'une part de : (i) concentrer les moyens sur des publics vulnérables par la mise en place de parcours de formation-insertion adaptés et d'autre part de (ii) développer une approche structurante du secteur de la formation professionnelle, permettant ainsi d'améliorer les compétences de l'ensemble des jeunes tchadiens (jeunes en apprentissage traditionnel notamment et jeunes vulnérables) par le développement de la formation par apprentissage (FAP).

L'objectif intrinsèque du projet, nourri par une volonté politique forte, est de pouvoir déconcentrer les dispositifs de formation/insertion dans les villes secondaires du pays, en dehors de la capitale, de toucher une jeunesse n'ayant généralement pas, ou peu, accès aux services publics de l'insertion et de la formation professionnelle de proximité. Ceci contribuera à réduire les disparités territoriales et sera de nature à renforcer la cohésion sociale. Aussi, en accord avec les autorités et du fait de critères objectifs et opérationnels (population, présence des services du FONAP, de l'ONAPE, potentiel des bassins d'emplois), les villes de Moundou, Sarh et Abéché ont été retenues d'un commun accord avec les autorités. Un effort sera également consenti pour intervenir dans la région du Lac et pour appuyer la création de l'antenne du FONAP à Bol permettant de déployer ses services dans cette région prioritaire où se concentrent, suite à la crise sévissant dans la zone du lac Tchad, des populations déplacées et réfugiées particulièrement vulnérables.

3.2. Résultats escomptés et principales activités

Composante 1 (4 M€) : Favoriser l'insertion socioéconomique des jeunes vulnérables dans 5 villes du pays par la mise en place de services d'appui à la formation qualifiante et à l'insertion professionnelle des jeunes vulnérables.

Cette première composante appréhende au mieux le caractère multidimensionnel de l'insertion des jeunes et pluri-acteurs, appelant la mobilisation des acteurs économiques, de la société civile et institutionnels. Cette option permettra d'assurer un suivi de proximité afin de limiter la déperdition des jeunes et de répondre au mieux à leurs contraintes.

Résultat 1 : Des dispositifs d'appui à la formation et à l'insertion socioprofessionnelle dans les villes de Ndjamena, Bongor, Moundou, Abéché, Sarh répondent aux besoins du marché du travail et des jeunes en situation de vulnérabilité

⇒ *Mise en place de Bureaux Formation Emploi (BFE) et diagnostic emploi/formation*

Le projet permettra de déployer le dispositif Formation Insertion Professionnelle (FIP), développé par Essor, au sein de 3 nouvelles villes du pays (Sarh, Moundou et Abéché) et de le renforcer dans les zones déjà appuyées (Ndjamena et Bongor). Les BFE constituent le principal vecteur de déploiement de l'approche FIP par l'ONG : il s'agit, au sein du même structure, localisée dans des territoires fragilisés, au plus près des populations vulnérables, d'accompagner les jeunes sur l'ensemble du continuum formation-insertion (formation en centres, stages, appui à l'auto-emploi, etc.), selon une approche intégrée de l'insertion professionnelle. Actuellement BFE sont gérés par les associations partenaires (UP à Ndjamena et Akwada à Bongor). Les assistants d'orientation professionnelle, qui assurent le suivi des jeunes, sont des animateurs communautaires formés spécifiquement et rémunérés par les projets.

Essor et ses partenaires travaillent en lien étroit avec les communes et les acteurs institutionnels de la FIP qui utilisent les BFE (ex : projet de formation de 100 jeunes à Ndjamena porté par la plateforme FIP et faisant intervenir l'ONAPE, les BFE, le FONAJ et le FONAP). Certaines communes non concernées par le dispositif se sont déjà montrées intéressées (Moundou, communes de Ndjamena) pour développer le dispositif. Néanmoins le transfert institutionnel n'est pas encore effectif et ses modalités ne sont pas arrêtées. Les BFE sont encore dépendants des subventions extérieures.

Cependant, dans le cadre du présent projet, plusieurs modalités de gestion des BFE seront testées afin d'identifier un modèle de transfert pérenne (gestion par les collectivités, gestion associative, gestion par l'ONAPE cf. résultat C1.R2). Les institutions centrales, déconcentrées et décentralisées largement impliquées dans les processus de concertation et de coordination (notamment par le biais de la plateforme) devront arrêter les modalités de la pérennisation du dispositif et son modèle économique.

En lien avec les acteurs institutionnels de la FIP (FONAP, ONAPE, FONAJ) et avec les acteurs de la société civile, relais communautaires au sein des quartiers les plus défavorisés, il s'agira donc d'implanter 10⁵ Bureaux Formation Emploi (BFE) permettant ainsi d'identifier les jeunes (18-35 ans) les plus vulnérables⁶.

Dans le même temps les équipes d'Essor réaliseront des diagnostics croisés sur l'adéquation formation/emploi dans chacune des villes d'extension. Un diagnostic sur les perspectives de formation et d'emploi sur l'agriculture sera également réalisé dans les trois régions d'extension.

⇒ *Mise en formation courte (3 mois + 3 mois de stage) de 2700 bénéficiaires*

Suite aux premiers résultats des diagnostics, le projet permettra d'appuyer la formation courte qualifiante (3 mois de formation et 3 mois de stage) des jeunes vulnérables identifiés. Il s'agira de leur proposer des parcours d'insertion adaptés à leur projet professionnel, à leur demande et aux besoins des entreprises locales (cible : 2700 jeunes formés). Une attention particulière sera portée aux métiers de l'agriculture périurbaine qui présente de forts potentiels de création d'emplois dans les régions ciblées par le projet. L'objectif intrinsèque sera de permettre d'appuyer le développement des formations en région, dans les villes de Moundou, Sarh, Abéché, et de renforcer les promotions à Ndjamena et Bongor où les structures sont déjà installées.

⇒ *Suivi insertion et auto emploi*

Appuyé par les animateurs communautaires des BFE, les jeunes bénéficiaires seront accompagnés vers l'emploi grâce à un suivi individualisé réalisé par des assistants d'orientation professionnelle et par des formations en Techniques et Recherche d'Emploi (TRE) dispensées dans les BFE. Ce dispositif permettra d'accompagner les jeunes bénéficiaires des formations professionnelles ainsi que les jeunes des quartiers avoisinants (*cible : 4700 bénéficiaires dont les 2700 en formation*). Essor travaillera en étroite collaboration avec le réseau d'entreprises formelles et informelles existant, afin de maximiser les opportunités d'insertion et de répondre au mieux à la demande du secteur privé.

Un module auto-emploi et de création de micro-entreprises permettra également d'accompagner les porteurs de projets en sortie de formation et/ou de formaliser les activités

⁵ -4 à Sarh (dont un BFE rural), 2 à Abéché, 3 à Moundou, 1 à Ndjamena 1 (guichet unique). Cette répartition pourra être modifiée/affinée en fonction des diagnostics croisés (emplois/formations) réalisés par l'ONG en année 1.

⁶ La vulnérabilité est définie par Essor par un ensemble de critères basés sur le niveau d'éducation, la situation administrative, les conditions de logements, la situation sanitaire et nutritionnelle, la situation économique etc.

génératrices de revenus des jeunes issus des quartiers (*cible : 300 bénéficiaires*). Ce module pourra également bénéficier aux jeunes issus de la formation par apprentissage développée dans le cadre de la composante 2. Il s'agira d'optimiser les bénéfices de la formation par un soutien direct à la création d'activité. Une attention particulière sera également portée pour renforcer les liens avec le Maison de la Petite Entreprise, soutenue par l'AFD, et qui appuie également les promoteurs des petites et très petites entreprises via un dispositif d'accompagnement (formation, conseil, accès au financement).

Résultat 2 : Les organisations de la société civile (OSC) assurent efficacement la gestion des BFE et ont un rôle efficace de relais et de mise en réseau des acteurs (publics et privés) de la FIP

⇒ *Identification des organisations communautaires de base (OCB) partenaires*

Les OCB partenaires d'Essor sur le terrain devront assurer un maillage opérationnel au plus près des jeunes en situation de vulnérabilité. Il s'agira dans un premier temps d'identifier, selon une approche inclusive (y compris les organisations confessionnelles, en respect des représentations religieuses du Tchad), les partenaires locaux fonctionnels dans les trois nouvelles villes. Puis dans un second temps de tester un mécanisme de gestion locale des BFE en partenariat avec les OCB. Dans ce contexte, plusieurs schémas de transfert de gestion des BFE pourront être identifiés et testés : délégation à des associations locales, et/ou à des collectivités. Ce transfert de gestion et la recherche de son meilleur modèle permettra de favoriser la pérennité du dispositif et son appropriation à la base.

⇒ *Formation et structuration du maillage des OCB et des partenaires publics et privés sur le territoire*

Il s'agira de renforcer le tissu associatif en lien avec les acteurs institutionnels publics par l'animation du secteur et la formation de ses acteurs. Afin de créer des dynamiques locales autour de la formation et de l'emploi, plusieurs forums pour l'Emploi seront organisés dans chaque ville avec les autorités locales, le secteur privé, les organismes de formations et les institutions de la FIP.

Résultat 3 : La plateforme FIP est formalisée, reconnue et met en place des services d'appui à l'insertion socio professionnelle des jeunes vulnérables

Essor (et son partenaire local à Ndjamena l'Université populaire) **ont initié et coordonné la création d'une plateforme des acteurs institutionnels tchadiens de la formation professionnelle et de l'insertion**. Un accord cadre a été signé entre ESSOR et cette plateforme en avril 2013, formalisant ainsi une relation privilégiée, sans équivalent, entre l'ONG et les autorités publiques tchadiennes. Cette plateforme qui regroupe 5 ministères a vocation à (i) renforcer la coordination en créant un cadre de dialogue entre les acteurs publics et privés (ii) favoriser l'accès à la formation et à l'emploi pour les jeunes vulnérables (iii) augmenter les synergies et (iv) mettre en place des projets pilotes. Cette démarche permet d'identifier et de renforcer la complémentarité des acteurs de l'insertion et de la formation et de créer un continuum dans le parcours des jeunes en situation de vulnérabilité vers une autonomisation croissante. Au regard du succès enregistré par le premier projet pilote suivi par cette plateforme, il est envisagé de renouveler l'accord cadre et de structurer le dispositif de sorte qu'il devienne une plateforme de services pérenne.

⇒ *Renforcement des capacités et structuration de la plateforme composée des institutions tchadiennes de la formation et de l'insertion (ONAPE, FONAJ, FONAP, ministères techniques)*

La plateforme susmentionnée, bien qu'opérationnelle, reste aujourd'hui informelle et nécessite d'être accompagnée tant sur le plan juridique que technique. Il s'agira donc d'appuyer la formalisation de cette dernière et de renforcer son opérationnalisation grâce à une assistance technique portée par Essor, à la formation de ses acteurs et à la capitalisation des dispositifs d'appui à l'insertion mis en place sur le territoire.

⇒ *Mettre en place un service public mutualisé d'appui à l'insertion professionnelle (guichet unique) pilote*

Essor accompagnera également la plateforme dans la mise en place d'un guichet unique permettant de mutualiser les services de la FIP à destination des jeunes. Cette volonté publique s'inspire des expériences ivoiriennes (plateforme de services) en la matière et vise à optimiser et à favoriser une approche inclusive et efficiente du service public de l'insertion et de l'emploi. Ce guichet unique sera testé au sein d'un BFE implanté à Ndjamena dans un nouveau quartier de la ville.

Composante 2 : Renforcer les compétences des jeunes tchadiens par le développement de la formation par apprentissage (5M€)

Cette seconde composante vient s'inscrire dans la lignée du projet d'Appui à la Formation Professionnelle pour le Renforcement de la Compétitivité des Entreprises (AFPACET) mis en place par le FONAP sur co-financement de l'AFD (5 M€ ; 2014-2020). Elle devra permettre d'étendre le dispositif de formation par apprentissage sur le territoire en optimisant l'implication des acteurs en présence (FONAP, organisations professionnelles, opérateurs de formation, maîtres d'apprentissage). Elle a vocation à répondre à une logique de structuration des modalités de la formation tchadienne permettant à terme d'exploiter les bénéfices de la formation par apprentissage (la jonction entre une structure de formation professionnelle chargée des apports technologiques et techniques et le « milieu économique »). Le projet capitalisera sur les premiers programmes-pilotes d'apprentissage développés dans le cadre de l'AFPACET. **Il permettra de consolider et de diffuser (répliquer) la formation par apprentissage dans les secteurs ciblés par l'AFPACET (BTP, élevage, artisanat) à N'Djamena et en dehors de la capitale (Moundou, Sarh et Abéché)⁷, en tenant compte des leçons apprises via les programmes pilotes.**

Résultat 1 : Les organisations professionnelles sont en capacité d'identifier et de formuler les besoins en ressources humaines des entreprises (formation continue et par apprentissage) et de participer au développement de la formation par apprentissage (ou FAP) dans 3 nouveaux territoires (Moundou, Sarh et Abéché).

Le projet devra permettre aux organisations professionnelles (OP) de jouer pleinement leur rôle dans le développement de la formation par apprentissage sur le territoire. Bien que les Unités d'Appuis à la Formation (UAF) aient été créées en leur sein sur la première phase du projet AFPACET, il apparaît que les OP restent déconnectées de « leur base » et rencontrent des difficultés à appréhender les problématiques des associations métiers du niveau régional.

⁷ Les villes de Moundou, Sarh et Abéché ont été retenues en raison de la présence des antennes régionales du FONAP. Cela permettra également de promouvoir une offre de services cohérente et complémentaire entre ESSOR et le FONAP.

Il s'agira donc d'appuyer leur structuration verticale et de renforcer les capacités des UAF à se déployer sur le territoire.

Résultat 2 : Les opérateurs de formations (centres et ateliers) de 3 régions mettent en place des formations par apprentissage en lien avec les besoins des entreprises

⇒ *Améliorer l'offre de formation (capacités des centres, capacités des formateurs)*

Afin de permettre aux jeunes d'évoluer dans des environnements d'apprentissage de qualité, le projet permettra de doter les centres en équipements (6 centres seront sélectionnés par appels à manifestations d'intérêt selon les modalités du FONAP). Les centres de formations publics sélectionnés seront également appuyés en terme de réhabilitation/extension en fonction des besoins identifiés en année une par un expert mobilisé par l'assistance à maîtrise d'ouvrage (voir partie Structure organisationnelle et responsabilités), permettant ainsi à 1000 jeunes de bénéficier de conditions d'apprentissage améliorées.

D'autre part le projet permettra d'appuyer la formation des formateurs travaillant dans les centres mais également des maîtres d'apprentissage dont le rôle dans l'accompagnement pédagogique des jeunes en atelier est capital pour leur montée en compétences. Ces formations considéreront principalement les besoins en renforcement pédagogique et pourront, si besoin, être complétées par de petites formations techniques selon les filières développées.

⇒ *Améliorer la gouvernance des centres de formation*

La promotion de l'implication du secteur privé et la participation des professionnels dans la gestion des centres sont reconnues comme un facteur d'amélioration de l'offre de formation et donc in fine de l'insertion. Il s'agira donc à travers ce Projet de consolider et de poursuivre les premiers efforts menés dans le cadre du projet AFPACET pour mettre en place des conditions de développement de partenariat public-privé (PPP) dans les centres appuyés en région et de renforcer les relations entre gestionnaires des centres et représentants professionnels. Le projet travaillera ainsi à faire évoluer ces centres vers un mode de gouvernance dans lequel les professionnels auront un poids plus fort et seront directement impliqués dans la gestion du centre. Au terme du projet, 6 nouveaux centres auront intégré le secteur privé dans leur mode de gouvernance.

D'autre part il apparaît clairement que les centres de formation, plus spécifiquement publics, n'ont pas pris le virage de l'autonomisation financière⁸. Totalemment dépendants des ressources de l'Etat, les centres publics ne sont pas en capacité de dispenser des formations techniques et pratiques par manque d'équipements et de matière d'œuvre. De plus, ils ne se positionnent que rarement comme opérateurs de formation ou unités de production.

Afin de les repositionner comme des acteurs concurrentiels, moteur de leur développement, le projet permettra de les accompagner dans la révision de leur modèle économique par la formation des équipes dirigeantes et l'accompagnement vers une logique entrepreneuriale de leurs activités. Au terme du projet, 6 centres auront augmenté leur niveau de revenu.

Résultat 3 : Le FONAP appuie le développement de la formation par apprentissage dans 3 nouvelles régions et implante ses activités dans la région du Lac (Bol)

⇒ *Mettre les jeunes en formation par apprentissage*

⁸ Pourtant prévue dans le cadre de l'ordonnance de 2012 portant sur la création des CFP

En aval des activités de mise à niveau des centres retenus, le projet permettra la mise en formation des jeunes apprentis selon les modalités de formation par apprentissage de type dual (alterné entre centre de formation - 20% du temps- et atelier - 80% du temps)

Cette mise en formation fera intervenir l'ensemble des acteurs de la chaîne (OP, 220 maîtres d'apprentissage, opérateurs de formations, fonds de financement) et devra permettre de former entre 418 et 1360 jeunes apprentis selon les modalités qui seront validées d'ici la fin 2016 par les autorités tchadiennes dans le cadre du projet AFPACET (formations de 9 mois/24 mois/36 mois). Les indicateurs cibles seront ajustés en début de projet.

Le financement de la formation par le projet viendra en addition des financements propres du FONAP en faveur de l'apprentissage. Cette additionalité sera constatée en début d'année, à chaque adoption du budget du FONAP par son conseil d'administration.

⇒ *Etendre la présence du FONAP dans la région du Lac via l'ouverture d'une nouvelle antenne*

Le FONAP, qui apparaît comme le pilier du financement et donc du développement de la formation continue et de la formation par apprentissage devra d'une part, garantir le bon déroulement de la mise à l'échelle de la formation de l'apprentissage dans 3 nouvelles villes et sera appuyé d'autre part pour ouvrir ses services dans la région du Lac, plus spécifiquement sur la commune de Bol. En effet, cette zone, largement dépourvue de service public, concentre néanmoins des populations fragilisées par la crise nigériane (déplacés, retournés). Les populations et les acteurs privés de la zone (groupement, petites entreprises), aux activités principalement agricoles pourront ainsi bénéficier des dispositifs de financements proposés par le FONAP.

Composante 3 : Appuis transversaux (626.169 M€)

Enfin, une troisième et dernière composante, plus transversale, sera dédiée aux activités suivantes:

- la réalisation d'une évaluation à mi-parcours du projet (garantir le réajustement des activités si nécessaire),
- le suivi-évaluation du projet : financement de supervisions ponctuelles des dispositifs appuyés dans le cadre de la composante 1 par le Ministère du Plan et de la Prospective maîtrise d'ouvrage du projet.
- Capitalisation sur les dispositifs mis en place : Il s'agira ici de tirer les enseignements sur les modalités de formation différenciées (formation qualifiante et FAP) afin de donner au gouvernement les éléments opérationnels et stratégiques lui permettant de développer plus largement des offres de formations efficaces et efficientes. Une étude de capitalisation sur les dispositifs d'accompagnement vers l'emploi pourra également être développée afin d'appuyer le transfert institutionnel des BFE et de donner des éléments de chiffrages sur la mise en place d'un service public à destination des jeunes les plus vulnérables.
- la communication. Afin d'assurer une communication optimale du projet, le Ministère du Plan externalisera son plan de communication et sa mise en œuvre à une agence de communication recrutée par appel d'offres.

Risques et hypothèses

Risques	Niveau de risque (E/M/F)	Mesures d'atténuation
<p><u>Risques politiques</u> : troubles politiques internes ou externes susceptibles d'affecter la bonne exécution du projet, voire de l'interrompre.</p>	M	<p>La mise en œuvre des activités via une ONG implantée localement permet de sécuriser en partie les capacités d'intervention des acteurs de la composante 1.</p>
<p><u>Risques sécuritaires</u> : instabilité de certaines régions du pays (région du lac régions frontalières avec la Libye); retards que pourraient prendre les interventions en raison des contraintes de sécurité, notamment lors des déplacements.</p>	E	<p>Les activités seront essentiellement développées dans des zones assez éloignées de la frontière libyenne, l'accent étant mis sur les jeunes vulnérables des zones urbaines. Dans la région du Lac, les interventions concerneront uniquement le FONAP (structure nationale) et seront ciblées dans la ville de Bol uniquement, dont le contexte sécuritaire a connu une amélioration au cours des derniers mois. En cas de missions de personnels expatriés (mise en œuvre ou suivi des activités), les directives de l'Ambassade de France (déplacement avec escorte armée notamment) et de l'AFD seront scrupuleusement appliquées.</p>
<p><u>Risques techniques</u> : contraintes opérationnelles liées aux faibles capacités des acteurs tchadiens, qui pourraient entraîner des délais dans la mise en œuvre. Pour la composante 2, les lourdeurs et difficultés de nature administrative observées au sein des institutions tchadiennes, risquent d'engendrer des retards, notamment pour les passations de marchés.</p>	M	<p>Pour la composante 1, le soutien à des dispositifs existants et déjà présents à Ndjamena et à Bongor permettra d'atteindre des résultats rapides avant l'extension dans les 3 autres villes. Pour la composante 2, il s'agira essentiellement de déployer la FAP sur la base de référentiels déjà validés dans le cadre de l'AFPACET (avant le 31/12/2016). De plus, l'assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO) sera étendue par le biais d'un avenant au marché déjà en cours - permettant de démarrer les activités dès le premier mois de mise en œuvre.</p>
<p><u>Risque fiduciaire</u> Le risque fiduciaire global pour le Tchad est considéré comme important.</p>	M	<p>Concernant la composante 1, le recours à une ONG internationale expérimentée limitera le risque fiduciaire. Pour la composante 2, toutes les activités conduites par le FONAP seront préalablement soumises pour avis à l'AFD qui se prononcera sur leur contenu et leur coût. Les modalités de décaissement retenues (avances renouvelables et paiements directs) permettront de circonscrire le risque. L'audit permettra de vérifier périodiquement la conformité et la régularité des opérations financières.</p>

3.3. Questions transversales

Genre

La formation professionnelle peut avoir un impact significatif sur la situation inégalitaire entre les hommes et les femmes à court et long terme. Pour les deux composantes, l'accent sera mis sur la formation des filles, le recours à du personnel de formation féminin et la représentation des femmes dans les instances de gouvernance. La composante 1 veillera à intégrer des initiatives visant spécifiquement l'insertion professionnelle des jeunes filles (appuis au développement d'activités génératrices de revenus, type transformation de produits agricoles par exemple), notamment les jeunes filles vulnérables (dispositifs dédiés aux « filles mères » par exemple). Les centres de FP appuyés dans le cadre de la composante 2 seront incités à effectuer un recrutement équilibré de filles et garçons. La prise en compte du genre constituera un élément de sélection des centres appuyés.

Environnement

En dehors des contenus des formations en techniques agricoles qui pourront être développées dans la composante 1 en zone périurbaine (pratiques agro-écologiques, techniques culturales destinées à réduire l'érosion des sols fragiles, etc.), les effets seront négligeables en matière de lutte contre le changement climatique.

3.4. Parties prenantes

- Le dispositif institutionnel tchadien de la FP et de l'emploi est structuré autour du **Comité national pour l'éducation et la formation en liaison avec l'emploi (CONEFE)**, organe d'orientation stratégique et de coordination en matière de politique nationale d'éducation et de formation en liaison avec l'emploi. Il s'appuie sur un **Secrétariat exécutif** et sur deux institutions : l'**Observatoire de l'Education, de la Formation et de l'Emploi (OBSEFE)** et le **Fonds national d'appui à la formation professionnelle (FONAP)**.

Le FONAP collecte la Taxe d'Apprentissage et de Formation Professionnelle (directement versée par les entreprises sur un compte géré par le FONAP) qu'il utilise pour financer i) des actions de FP continue, ii) apporter un soutien financier aux entreprises et opérateurs de FP publics et privés qui lui soumettent des plans et des projets de formation, iii) développer le dispositif d'apprentissage au Tchad (projet pilote lancé fin 2015 avec l'appui de l'AFD) et iv) appuyer la mise à niveau de centres de FP. L'ensemble de ce dispositif est appuyé par l'AFD depuis 2013 dans le cadre du projet AFPACET. Le FONAP bénéficie d'un projet financé par l'AFD depuis 2013, d'appui à la FP pour l'amélioration de la compétitivité des entreprises tchadiennes (AFPACET – 5 M€).

- L'ONG ESSOR et ses partenaires tchadiens (Université Populaire) travaillent étroitement avec les institutions de la FIP pour mettre en place des dispositifs d'insertion bénéficiant de modalités de formation ciblant spécifiquement les jeunes vulnérables (formations courtes, accompagnement socio-éducatif). Le choix d'ESSOR est motivé par son **approche technique et méthodologique** visant l'accompagnement de proximité des jeunes vulnérables dans les quartiers dépourvus de services publics de base. Elle est également fondée sur un ancrage institutionnel permettant une structuration de la politique de l'insertion et de l'emploi des jeunes par la mobilisation des acteurs publics du niveau central.

- Enfin, les bénéficiaires finaux du projet sont avant tout les jeunes en situation de vulnérabilité des villes de Ndjamena, Bongor, Abéché, Sarh, Moundou et dans une moindre mesure Bol.

4. QUESTIONS DE MISE EN ŒUVRE

4.1. Convention de financement, le cas échéant

Suite à la signature de la convention de délégation entre l'Union européenne (Fonds fiduciaire) et l'Agence Française de Développement, il est envisagé de conclure une convention de financement avec le ministère des Finances et du Budget (Convention de Financement Tchad/AFD).

Pour la composante 2, le Ministère signera un accord de rétrocession avec le FONAP, maîtrise d'ouvrage de la composante 2 (objectif de signature : 3 mois après la signature de la convention de délégation entre l'UE et l'AFD).

Pour la composante 1 la maîtrise d'ouvrage sera assurée par le Ministère du Plan et de la Prospective (notifié dans la convention Tchad/AFD) qui signera un contrat de prestation avec l'ONG ESSOR (objectif de signature : 3 mois après la signature de la convention de délégation entre l'UE et l'AFD).

4.2. Période indicative de mise en œuvre opérationnelle

La période indicative de *mise en œuvre opérationnelle*, entre l'octroi du FFU et la fin du projet est de 54,5 mois. Le délai de début des activités, entre la validation du comité FFU et le démarrage effective des activités sera donc de 6,5 mois.

La période indicative d'*exécution des activités* de la présente action, au cours de laquelle les activités décrites à la section 3.2 seront effectivement menées est de **48 mois à compter de la date d'entrée en vigueur de la convention de financement AFD/Tchad**. Le délai pour le démarrage opérationnel des actions de terrain sera de 5 mois après la signature de la convention de délégation. La signature de la convention AFD/Tchad est programmée pour décembre 2016 et la date indicative de début des activités pour janvier 2017.

Sur la composante 1, ESSOR démarrera son intervention immédiatement pour les initiatives existantes. Les autres démarreront à l'issue d'une phase de diagnostic, décrite à la composante 1 Résultat 1.

4.3. Modules et volets de la mise en œuvre

Stratégie d'intervention

Composante 1 :

Cette composante s'appuiera sur le **dispositif d'appui à la formation et à l'insertion des jeunes vulnérables développé par Essor** et ayant déjà fait ses preuves. L'initiative soutenue permettra de cibler **les publics les plus vulnérables** grâce à un accompagnement de proximité et des dispositifs de formation et d'appui à l'insertion adaptés. Il s'agira :

- De formation technique de jeunes au sein de centres de formation technique et professionnelle (centres publics, privés, confessionnels, instituts) poursuivi par une mise en pratique de trois mois durant des stages en entreprises et d'appui à la recherche d'emploi,
- De dispositifs d'accompagnement à l'entrepreneuriat et à l'auto-emploi,
- D'un accompagnement des acteurs publics et privés de la formation professionnelle et de l'insertion pour un renforcement coordonné de leur intervention au sein d'une plateforme de service public mutualisé

Les activités menées dans cette composante bénéficieront de l'amélioration de l'offre de formation développée par la composante 2.

Composante 2 :

Cette composante contribuera à développer la formation par apprentissage (FAP) formelle des jeunes tchadiens et à accompagner l'amélioration de la qualité de la formation professionnelle et de l'offre de formation sur le territoire. Cette composante répondra au mieux aux besoins du secteur privé.

Pour ce faire, elle appuiera donc l'ensemble des acteurs identifiés comme incontournables et nécessaires à la mise en œuvre de la FAP :

- Les organisations professionnelles, qui expriment les besoins des entreprises, orientent et garantissent la qualité de la formation
- Les acteurs de formations (opérateurs et maîtres d'apprentissages), qui accompagnent les jeunes durant leurs parcours en centre et en entreprise
- Le FONAP, qui permettra de pérenniser les dispositifs et le financement de la FAP au niveau national

Le projet, dans son ensemble, favorisera un dialogue pluri-acteurs (ONG, FONAP, centres de formation, secteur privé, autorités concernées) autour de la problématique de la formation, de l'insertion et de l'emploi des jeunes au Tchad, favorisant ainsi la pérennité du projet et son cadre de gouvernance au-delà du délai d'exécution.

Structure organisationnelle et responsabilités

Composante 1 : La composante 1 sera mise en œuvre par l'ONG Essor qui signera un contrat de prestation de services avec le Ministère du Plan, maîtrise d'ouvrage de la composante. Un cahier des charges sera préalablement validé par le Ministère du Plan et de la Prospective et l'AFD afin de définir clairement les attentes de la contrepartie. Le contrat sera signé sur la base d'un gré à gré dont l'accord de principe a été validé par l'Office Central des Marchés Publics et le Ministère du Plan et de la Prospective lors de la mission d'instruction du mois de mai 2016.

La chronologie du démarrage de cette composante 1 serait la suivante :

- Finalisation et validation du cahier des charges (juin 2016) ;
- Transmission et validation de l'offre technique et financière de l'ONG (septembre 2016) ;
- Signature du marché (décembre 2016).

Composante 2 :

Pour cette composante, le mode opératoire de l'AFPACET sera renouvelé : la maîtrise d'ouvrage sera assurée par le FONAP. Les modalités d'exécution seront celles adoptées dans le manuel de procédures, validé par le Comité de pilotage du Projet, le Ministère des Finances et du Budget et l'AFD en 2015/2016.

Le FONAP sera appuyé par l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) actuellement mobilisée dans le cadre d'AFPACET (groupement SOFRECO-CODIFOR), avec laquelle sera signé un avenant au contrat⁹. L'AMO, dans le cadre de ce Projet, assurera :

- L'appui technique au FONAP: i) coordination de la composante, de son articulation avec la composante 1, du suivi de sa mise en œuvre opérationnelle ii) *reporting* iii) suivi de la gestion déléguée des fonds du projet,
- L'appui technique à l'exécution de la composante 2 du projet i) appui au renforcement des organisations professionnelles et des unités d'appui à la formation ii) appui aux activités de mise à niveau des centres (sélection des centres, équipement, suivi des travaux de réhabilitation/extension), de formation des formateurs, des maîtres d'apprentissage et de

⁹ Le dimensionnement de l'avenant sera conforme aux directives de passation des marchés de l'AFD et au code des marchés publics tchadien (soit 30% maximum du montant du contrat initial)

gouvernance des centres, iii) appui au développement des services du FONAP sur le territoire en termes de financement de la formation par apprentissage et de développement de ses activités dans la région du Lac.

- L'appui à la composante 3 pour le suivi de la mise en œuvre, la réalisation des rapports techniques et financiers, la préparation des comités de pilotage et la capitalisation.

Composante 3 : Cette dernière composante doit permettre un suivi/évaluation des activités menées dans le cadre du projet et plus spécifiquement une étude de capitalisation sur les dispositifs de formation par apprentissage et d'appui à l'insertion au Tchad.

Plusieurs options sont envisagées à ce stade de l'instruction. Sous réserve de l'arbitrage du Ministère du Plan et de la Prospective, il a été proposé, par la Direction du Plan et de la Prospective, deux alternatives opérationnelles ci-après rappelées

- (i) Gestion par la Direction du Suivi Evaluation du Ministère du Plan et de la Prospective et de la Prospective ;
- (ii) Gestion par le Programme d'Appui à l'Ordonnateur National logé au Niveau du Ministère du Plan et de la Prospective et de la Prospective.

Suivi

Le suivi technique et financier courant de la mise en œuvre de la présente action est un processus continu et fait partie intégrante des responsabilités de l'opérateur de mise en œuvre. À cette fin, il doit établir un système de suivi interne, technique et financier permanent pour l'action et élaborer régulièrement des rapports d'avancement (au moins une fois par an) et un rapport final. Chaque rapport devra être adressé à la Délégation de l'UE à N'Djamena pour rendre compte de la mise en œuvre de l'action, des difficultés rencontrées, des changements mis en place, ainsi que des résultats obtenus, mesurés par rapport aux indicateurs correspondants, en utilisant comme référence la matrice du cadre logique. Le rapport final, narratif et financier, couvrira toute la période de mise en œuvre de l'action. La Délégation de l'UE à N'Djamena peut effectuer des visites de suivi du projet, par l'intermédiaire de son propre personnel et de consultants indépendants directement recrutés pour réaliser des contrôles de suivi indépendants.

Au regard du caractère interministériel du Projet (Ministère de la Formation professionnelle et des Petits métiers, Ministères sectoriels, Ministère de la Fonction publique, du Travail et de l'Emploi, etc.) il est proposé que le **suivi global du Projet soit réalisé par un Comité de Pilotage présidé par le Secrétaire Général du Ministère du Plan et de la Prospective et de la Prospective.**

Le Comité de Pilotage sera composé des ministères techniques de la Formation Professionnelle et des Petits Métiers, de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi, de l'Education Nationale, du Directeur du FONAP et de l'OBSEFE, de l'ONAPE, du FONAJ ainsi que du Secrétaire Exécutif du CONEFE, des représentants des OP partenaires, du responsable de chacune des UAF, du représentant d'Essor, et d'un représentant de la Délégation de l'Union européenne. Ce comité devra se réunir une fois par an et devra permettre de valider les plans d'action annuels consolidés pour les trois composantes.

Chacune des composantes fera l'objet de rapports annuels d'exécution technique et financière soumis à cette instance de pilotage et à l'AFD, selon un canevas qui aura été validé préalablement

4.4. Budget indicatif

Volet	Montant en EUR
Composante 1	4 000 000
<i>Résultat 1: Appui dispositif formation/insertion</i>	2 677 467
<i>Résultat 2: Renforcement des OSC</i>	646 267
<i>Résultat 3 : Renforcement de la Plateforme FIP</i>	676 266
Composante 2	5 000 000
<i>Résultat 1: Renforcement des organisations professionnelles</i>	403 990
<i>Résultat 2: Renforcement des opérateurs de formation</i>	3 352 010
<i>Résultat 3: Appui au FONAP et financement de la FAP</i>	1 244 000
Composante 3	626 169
<i>Dont Mise en œuvre/supervision/capitalisation</i>	376 169
<i>Dont Communication</i>	250 000
Total des coûts gérés	9 626 169
<i>Suivi et gestion AFD (7%)</i>	673 831
Total	10 300 000

* les fonds pour la communication et la visibilité seront inclus dans les différents éléments constitutifs de la mesure de la performance

La formulation de l'enveloppe globale et du budget relève d'une prise en considération des importants besoins du secteur, mais également des capacités d'absorption limitées des intervenants sur une période réduite.

4.5. Évaluation et audit

Sur base du suivi constant mené par la Commission, elle pourra procéder à une évaluation finale pour l'ensemble de l'action et si jugée nécessaire, à une évaluation à mi-parcours (sur une ou plusieurs composantes de l'action). Ces évaluations se feront par l'intermédiaire de consultants indépendants. L'évaluation à mi-parcours sera réalisée pour résoudre les éventuels problèmes se présentant dans les composantes évaluées.

Les rapports d'évaluation seront communiqués au pays partenaire et aux autres parties prenantes clés. Le partenaire de mise en œuvre et la Commission analyseront les conclusions et les recommandations des évaluations et décideront d'un commun accord, le cas échéant en accord avec le pays partenaire, des actions de suivi à mener et de toute adaptation nécessaire et notamment, s'il y a lieu, de la réorientation du projet.

Sans préjudice des obligations applicables aux marchés conclus pour la mise en œuvre de la présente action, la Commission peut, sur la base d'une évaluation des risques, commander des audits indépendants ou des missions de vérification des dépenses pour un ou plusieurs contrats ou conventions.

Le financement des évaluations et audits commanditées par la Commission sera couvert par une autre mesure.

S'agissant de l'AFD : un **audit financier, comptable et technique annuel** sera organisé pour l'ensemble du projet s'assurant du contrôle de l'utilisation des fonds.

Les audits et vérifications des dépenses seront effectués conformément à l'analyse de risque dans le cadre du plan d'audit annuel mené par la Commission européenne.

Eu égard à la nature de l'action, il sera procédé à une **capitalisation** de la présente action par des consultants indépendants.

Par ailleurs, l'AFD effectuera une **mission annuelle de supervision** sur le terrain.

4.6. Communication et visibilité

La communication et la visibilité de l'UE constituent des obligations légales pour toutes les actions extérieures financées par l'UE.

Pour la présente action, il y a lieu de prévoir des mesures de communication et de visibilité qui seront établies, au début de la mise en œuvre, sur la base d'un plan d'action spécifique dans ce domaine et financées sur le budget indiqué à la section 4.4 ci-dessus.

En ce qui concerne les obligations légales en matière de communication et de visibilité, les mesures seront mises en œuvre par la Commission, le pays partenaire, les contractants, les bénéficiaires de subvention et/ou les entités en charge. Des obligations contractuelles adaptées seront respectivement prévues dans la convention de financement, les marchés, les contrats de subvention et les conventions de délégation.

Le plan de communication et de visibilité de l'action ainsi que les obligations contractuelles adaptées seront établis sur la base du manuel de communication et de visibilité pour les actions extérieures de l'Union européenne.

LISTE DES ACRONYMES

AFD	Agence Française de Développement
AFPACET	Appui à la formation professionnelle pour l'amélioration de la compétitivité des entreprises tchadiennes
AMO	Appui à maîtrise d'ouvrage
BFE	Bureau Formation Emploi
BTP	Bâtiment et Travaux publics
CFA	Communauté du franc d'Afrique
DPO	Division du partenariat avec les ONG
DUE	Délégation de l'Union Européenne
CONEFE	Comité national pour l'éducation et la formation en liaison avec l'emploi
ECOSIT	Enquête sur la consommation des ménages et le secteur informel au Tchad
FAP	Formation par Apprentissage Formel
FERC	Fonds d'études et de renforcement de capacités
FFU	Fonds Fiduciaire d'Urgence européen pour stabilité, la lutte contre les causes profondes et les déplacés en Afrique
FIP	(dispositif) Formation Insertion Professionnelle
FONAJ	Fonds national d'appui à la jeunesse
FONAP	Fonds national d'appui à la formation professionnelle
FP	Formation professionnelle
MFP	Ministère de la Formation professionnelle et des Petits Métiers
MFB	Ministère des Finances et du Budget

MPP	Ministère du Plan et de la Prospective
OBSEFE	Observatoire de l'éducation, de la formation et de l'emploi
OCB	Organisation communautaire de base
ONAPE	Office National pour la Promotion de l'Emploi
ONG	Organisations non gouvernementales
OP	Organisation professionnelle
PE	Petites entreprises
PIN	Programme indicatif national
PME	Petites et moyennes entreprises
PND	Programme national de développement
PNEFP	Politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle
PPP	Partenariat public-privé
RESEN	Rapport d'état sur le système éducatif national
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SCAC	Service de coopération et d'action culturelle
TRE	Techniques en recherche d'emploi
UAF	Unité d'appui à la formation
UP	Université Populaire

ANNEXE 1 : Marqueurs issus du cadre de résultat du Fonds Fiduciaire

Domaine thématique 1: Développement économique et emploi	Ciblage principal	Ciblage secondaire	Non ciblé
Appui à l'entrepreneuriat, aux MPE/PME et au secteur informel, notamment en faveur des jeunes et des femmes	x	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Appui au développement des zones de croissance économique	x	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Renforcement des compétences professionnelles et techniques et amélioration de l'employabilité des jeunes filles et garçons	x	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Domaine thématique 2: Sécurité alimentaire et nutritionnelle, développement rural et résilience	Ciblage principal	Ciblage secondaire	Non ciblé
Sécurité alimentaire et nutritionnelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	x
Production, productivité, valorisation et commercialisation des produits Agricoles	<input type="checkbox"/>	x	<input type="checkbox"/>
Infrastructures de proximité (désenclavement, maîtrise de l'eau Agricole etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	x
Gestion durable des ressources naturelles et Adaptation aux changements climatiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	x
Accès à l'eau potable, hygiène et assainissement, cadre de vie et accès aux services de base (santé, éducation etc.)	<input type="checkbox"/>	x	<input type="checkbox"/>
Domaine thématique 3: Gestion de la migration	Ciblage principal	Ciblage secondaire	Non ciblé
Prévention de la migration irrégulière et lutte contre la traite des êtres humains	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	x
Droit d'asile, migration légale et mobilité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	x
Synergies entre migration et développement (soutien aux initiatives des diasporas)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	x
Aide au retour et à la réintégration	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	x
Gestion des frontières	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	x
Domaine thématique 4: Gouvernance et prévention des conflits	Ciblage principal	Ciblage secondaire	Non ciblé
Renforcement de l'état de droit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	x
Prévention des conflits et de la radicalisation	<input type="checkbox"/>	x	<input type="checkbox"/>
Renforcement des capacités en soutien à la sécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	x

ANNEXE 2. Matrice indicative du cadre logique

Cette proposition de cadre logique est amenée à évoluer au fil de l'instruction du projet. Le chiffrage des différentes cibles de la FAP dépendra des dispositifs retenus dans le cadre de la composante 2.

	Logique d'intervention	Indicateurs	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif Général				
OG	L'objectif global de l'action est de contribuer à la stabilité régionale, en s'attaquant aux causes profondes d'instabilité, via la contribution à l'amélioration des opportunités économiques, de l'égalité des chances, de la sécurité et du développement.			
Objectifs spécifiques				
OS 1	1. Favoriser l'insertion socioéconomique des jeunes vulnérables de 5 villes par la mise en place de service d'appui à la formation qualifiante et à l'insertion professionnelle	- 50% des jeunes en situation de vulnérabilité ont trouvé un emploi dans les 6 mois suivant leur parcours de formation-insertion (dont 40 % de filles)	- Rapport de fin de projet - Etude de capitalisation sur les dispositifs	La situation sécuritaire du Tchad ne se dégrade pas et les institutions (politiques et opérationnelles) fonctionnent convenablement durant les 4 années du projet
OS 2	2. Renforcer les compétences des jeunes tchadiens par le développement de la formation par apprentissage en lien avec les besoins des entreprises sur le territoire national	- 90% des jeunes ayant intégré la formation par apprentissage de type dual sont certifiés et ont des compétences reconnues par les professionnels du secteur	- Rapport de fin de projet - Etude de capitalisation sur les dispositifs	Les institutions de la formation professionnelle et de l'insertion appuient le projet et assument leur rôle et leurs missions de service public
Résultats attendus				
Composante 1	1. Favoriser l'insertion socioéconomique des jeunes vulnérables de 3 villes secondaires par la mise en place de service d'appui à la formation qualifiante et à l'insertion professionnelle			
C1.R1	Des dispositifs d'appui à la formation et à l'insertion socioprofessionnelle dans les villes de Ndjamena, Bongor, Moundou, Abéché, Sarh répondent aux besoins du marché du travail et des jeunes en situation de vulnérabilité	- Nombre de BFE mis en place (cible : 10 bureaux opérationnels) - Nombre de jeunes formés (cible : 2700 jeunes (dont 50% de filles) dont 400 dans l'agriculture périurbaine - Nombre de jeunes ayant participé aux formations « techniques recherche emploi » (cible: 4700 jeunes dont 50% de filles) - Nombre de jeunes accompagnés pour la création/consolidation de leur AGR/micro entreprises (cible : 300 jeunes dont 50% de filles) - 50% des jeunes ayant bénéficié d'un cours de formation professionnelle sont insérés sur le marché du travail formel et informel dans les six mois suivants leur formation - Nombre de jeunes ayant été atteint la fin de la formation (cible : 90%)	- Rapports annuels d'exécution technique et financière d'Essor - Liste des bénéficiaires des formations - Certifications des jeunes	Hypothèses : - Le Ministère du Plan et de la Prospective appuie la mise en place du dispositif mis en œuvre par Essor - Les institutions de la FIP accompagnent le projet et participent à sa mise en œuvre Pré requis : - Le Ministère du Plan et de la Prospective validera le cahier des charges de l'ONG. Il a par ailleurs été associé dès l'identification (décembre 2015) et a confirmé la pertinence du projet. - Les institutions de la FIP sont intégrées grâce à la plateforme FIP antérieur au projet.

C1.R3	Les OSC assurent efficacement la gestion des BFE et ont un rôle efficace de relais et de mise en réseau des acteurs (publics et privés) de la FIP	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'OSC formées pour l'orientation professionnelle (cible : 10 organisations locales sont autonomes au terme du projet) - Nombre de forum de l'emploi organisés avec les services de la FIP (cible 10 forums sont organisés soit 2 par ville au terme du projet) - Nombre de convention signées entre les OSC et les services publics (cible : 5 conventions de partenariats sont formalisées au terme du projet) 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports annuels d'exécution technique et financière d'Essor - Communication sur les forums de l'emploi - Convention OSC - services publics 	<p>Hypothèses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le réseau d'OSC actives sur les nouvelles villes permet de développer les BFE et d'assurer le transfert de compétences de l'accompagnement social des bénéficiaires - Les autorités locales sont réceptives au dispositif et soutiennent sa mise en œuvre dans les quartiers de leurs communes <p>Prérequis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'ONG Essor réalisera un diagnostic d'identification des acteurs de la société civile dès l'accord de principe du financement. - Les modalités de mises en œuvre pourront variées selon le tissu associatif local. Les communes seront largement consultées et impliquées dans le déploiement du dispositif. Les acteurs publics et privés seront formés à l'accompagnement social selon le modèle de gestion des BFE retenu.
C1.R4	La plateforme FIP est formalisée, reconnue et met en place des services d'appui à l'insertion socio professionnelle des jeunes vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> - Les statuts et le règlement intérieurs de la plateforme ont été déposés - Nombre de bulletins d'information trimestriels sur les activités du projet édités par la plateforme (cible : 16 bulletins sont diffusés) - 1 guichet unique est implanté et opérationnel sur Ndjamenà et permet une mutualisation des services des acteurs publics de la FIP à destination des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - Journal officiel/arrêté ministériel - Bulletins d'information - Compte rendu d'activité du BFE/Guichet unique 	<p>Hypothèses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les acteurs institutionnels sont volontaires et adhèrent au projet de formalisation et de renforcement de la plateforme - Les acteurs de la plateforme appuient le déploiement d'un guichet unique et mutualisent leurs moyens d'interventions <p>Prérequis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Essor travaille depuis 2014 avec l'ensemble des acteurs et les associera en amont du processus de validation des orientations du projet (juillet 2016) - La plateforme ayant émergée sous l'impulsion de ses membres inspirés par les expériences de ses voisins, il s'agira de poursuivre la dynamique et de consolider le travail de coordination autour d'un projet commun
Composante 2	Renforcer les compétences des jeunes tchadiens par le développement de la formation par apprentissage en lien avec les besoins des entreprises sur le territoire national			
C2.R1	Les organisations professionnelles sont en capacité d'identifier et de formuler les besoins des entreprises (formation continue et par apprentissage) et à participer au développement de la formation par apprentissage dans 3 nouvelles régions (Moundou, Sarh et Abéché)	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de croissance du nombre d'adhérents des OP au terme du projet - Nombre de dossiers de formation transmis par les OP pour les villes de Moundou, Sarh, Abéché au terme du projet - Nombre de jeunes sélectionnés pour la FAP par les OP 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'exécution du FONAP - Rapports annuels d'activités des UAF - PV des instances de gouvernances des OP 	<p>Hypothèses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les organisations professionnelles s'investissent et se mobilisent quant au déploiement de la FAP - Les OP dynamisent le réseau de leurs adhérents et s'appuient sur les organisations régionales pour faire remonter les besoins de formations <p>Prérequis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les OP sont mobilisées dans le cadre du projet AFPACET et bien qu'elles soient hétérogènes quant à leur structuration, la mise en place des UAF a permis de les renforcer et de les impliquer d'autant dans le développement de la formation professionnelle - L'appui de consultants externes mobilisés par l'AT permettra d'appuyer leur renforcement au cas par cas avec un suivi de proximité renforcé par la présence de l'assistance technique résidentiel déjà en place
C2.R2	Les opérateurs de formations (centres et ateliers) de 3 nouvelles régions (Moundou, Sarh et Abéché) et de Ndjamenà mettent en place des formations par apprentissage en lien avec les besoins des entreprises	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de maîtres d'apprentissage formés à l'ingénierie pédagogique (cible : 220 maîtres d'apprentissage) - Nombre de jeunes bénéficiant de conditions d'apprentissage améliorées (équipements - réhabilitation extension) (cible : 1000 élèves) - Nombre de centres ayant intégré le secteur privé dans leur gouvernance (cible : 6 centres) - Nombre de centres ayant augmenté significativement leur revenu au terme du projet (cible: 6 centres) 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'exécution du FONAP (AMO) - Listes des apprentis inscrits en FAP et listes des résultats aux examens - Rapports de formation des maîtres d'apprentissage et des formateurs des centres - PV de réception des équipements - PV de réception des travaux dans les centres de formation - PV des instances de gouvernance des centres de formation 	<p>Hypothèses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le secteur privé (maîtres d'apprentissage) et les opérateurs de formation sont mobilisés pour jouer leur rôle dans le déploiement de la FAP - Les référentiels métiers, compétences et formations sont disponibles et les modalités de la FAP sont arrêtées et validées par les autorités tchadiennes <p>Prérequis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mobilisation du secteur privé sera assurée par les OP et leurs réseaux professionnels demandeurs de meilleures qualifications pour leurs personnels. - Les opérateurs de formations retenus seront appuyés en termes d'équipements et de formation de leurs équipes pédagogiques permettant ainsi une montée en compétences et une amélioration des conditions d'enseignements des établissements - Le projet AFPACET devra permettre de finaliser les modalités de la FAP et de lancer les premières formations en janvier 2017.

C2.R3	Le FONAP appui le développement de la formation par apprentissage dans 3 nouvelles régions et implante ses activités (FC) dans la région du Lac (Bol)	- Part des fonds propres du FONAP permettant de financer la FAP (cible à définir en début de projet) - Nombre de jeunes formés en FAP de type dual au terme du projet (cible : entre 418 et 1360 jeunes formés*) - Nombre de personnes bénéficiaires des financements du FONAP dans la Région du Lac (cible à définir en début de projet)	- Rapports d'exécution du FONAP (AMO) - Rapport d'activités du FONAP - Comptes annuels du FONAP - PV du Conseil de Gestion Tripartite du FONAP	Hypothèses : - Le FONAP se mobilise quant au financement de la FAP et garantie une part de son budget le développement de la FAP - Le FONAP met les moyens humaines et financiers pour le fonctionnement de l'antenne de Bol dont la construction sera financée par le projet Prérequis : - La contractualisation entre l'AFD et le FONAP mentionnera les engagements particuliers de ce dernier quant aux conditions de financement de la FAP. Une clé de répartition sera définie et permettra de pérenniser son développement - Le FONAP a inscrit l'ouverture de l'antenne de Bol dans son plan de développement et a sollicité l'agence lors de la mission de faisabilité réalisée en avril 2016
Activités				
Composante 1	1. Favoriser l'insertion socioéconomique des jeunes vulnérables de 3 villes secondaires par la mise en place de service d'appui à la formation qualifiante et à l'insertion professionnelle			
C1.R1	Des dispositifs d'appui à la formation et à l'insertion socioprofessionnelle dans les villes de Ndjamena, Bongor, Moundou, Abéché, Sarh répondent aux besoins du marché du travail et des jeunes en situation de vulnérabilité			
R1.A1	<i>Implantation des BFE (10 BFE), formations des acteurs communautaires de l'insertion et renforcement des activités à Ndjamena et Bongor</i>			
R1.A2	<i>Mise en formation et suivi des bénéficiaires</i>			
R1.A3	<i>Suivi de l'insertion et de l'auto emploi (formation & accompagnement social des bénéficiaires)</i>			
C1.R2	Les compétences techniques, administratives et de gestion des organisations de la société civile impliquées dans la dynamique d'insertion sociale et économique sont renforcées			
R2.A1	<i>Identifier les partenaires associatifs et institutionnels dans les 3 nouvelles villes ciblées</i>			
R2.A2	<i>Former et structurer le maillage des OSC et des partenaires publics et privés sur le territoire</i>			
C1.R3	La plateforme FIP est formalisée, reconnue et met en place des services d'appui à l'insertion socio professionnelle des jeunes vulnérables			
R3.A1	<i>Renforcement des capacités et structuration de la plateforme composée des institutions tchadiennes de la formation et de l'insertion (ONAPE, FONAJ, FONAP, ministères techniques)</i>			
R3.A2	<i>Mettre en place un service public mutualisé d'appui à l'insertion professionnelle (guichet unique) pilote</i>			
Composante 2	Renforcer les compétences des jeunes tchadiens par le développement de la formation par apprentissage en lien avec les besoins des entreprises sur le territoire national			
C2.R1	Les organisations professionnelles (FENAT, CEBATRAP, CONFIFET) sont en capacité à identifier et à formuler les besoins des entreprises (formation continue et par apprentissage) et à participer au développement de la formation par apprentissage dans 3 nouvelles régions (Moundou, Sarh et Abéché)			

R1.A1	Appuyer la structuration des OP faitières et consolider leurs liens avec les organisations professionnelles dites « métiers » au niveau régional et/ou local			
R1.A2	Renforcer les capacités des OP quant à leur rôle dans le développement de l'apprentissage sur le territoire			
C2.R2	Les opérateurs de formations (centres et ateliers) de 3 régions et de Ndjamena mettent en place des formations par apprentissage en lien avec les besoins des entreprises			
R2.A1	Ouverture de filières d'apprentissage au sein des centres de formation			
R2.A2	Appuyer la formation des acteurs (maîtres d'apprentissage, formateurs des centres)			
R2.A3	Renforcer l'offre de formation (équipement des centres, appui aux maîtres d'apprentissage, réhabilitation extension des centres publics)			
R2.A5	Appuyer la gouvernance des centres et développer leur modèle économique pour la mise en place des conseils consultatifs intégrant des représentants des entreprises et la réflexion sur leurs modèles économiques			
C2.R3	Le FONAP appui le développement de la formation par apprentissage dans 3 nouvelles régions et implante ses activités dans la région du Lac (Bol)			
R3.A1	Ouvrir les services du FONAP à Bol (construction de l'antenne)			
R3.A2	Identifier les modalités de financement de la formation par apprentissage			
R3.A3	Acquisition des kits d'apprentissages pour les jeunes formés			
R3.A4	Financement de la formation par apprentissage			

* Les modalités de formation par apprentissage sont en cours de validation au niveau des parties prenantes tchadiennes. La FAP pourrait, selon les scénarios validés d'ici la fin 2016, se dérouler sur des périodes entre 9 mois et 3 ans. Les cibles du projet seront donc revues à l'aune des choix stratégiques arrêtés dans le projet AFPACET. Les estimations budgétaires laissent entrevoir un potentiel de 418 (3 ans) à 1360 (9 mois) jeunes formés selon le scénario retenu.